

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE du 23 avril 2025**

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20250425-DEL202525BPC2-DE



L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt-six mars deux milles vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

**PRESENTS :** Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Bertho MAYETTE, Michaël BUISSON-SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN, Christiane GAUTHIER MEYER, Marie Pierre MANGE.

**ABSENTS :** Arnaud MARTINEZ

**POUVOIRS :** Christophe MASAT donne pouvoir à Isabelle FAYOLLE, Geneviève FOUGERONT donne pouvoir à Christiane GAUTHIER MEYER, Nathalie GARCIAU donne pouvoir à Pascal CROIBIER, Alexandre MOUGIN donne pouvoir à Magali GUILLOT, Virginie DUCHEMIN donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL, Serge ARGOUD donne pouvoir à Thierry VERGER.

**Secrétaire de séance :** Christiane GAUTHIER- MEYER

Nombre de conseillers En exercice : 21 Présents : 14 Votants : 20
--

**DEL 2025 25 Vote du Budget Primitif 2025 - Budget communal**  
**(Vote à bulletin secret 13 voix pour, 7 voix contre)**

Le Maire propose à l'assemblée le budget primitif de la commune 2025 suivant :

**Section de fonctionnement**

**Dépenses de fonctionnement**

011 charges à caractère général : 800 000€  
012 : Charges de personnel : 867 903.99€  
65 : Autres charges de gestion courante : 273 000€  
66 : Charges financières : 75 500€  
67 : Charges exceptionnelles : 1 000€  
042 : Opérations de transfert entre sections : 15 124.78 €  
**Total des dépenses de fonctionnement : 2 032 528.77€**

**Recettes de fonctionnement :**

013 : Atténuation de charges : 2 000€  
70 : Produits des services : 162 700 €  
73 : Impôts et taxes : 1 114 500€  
74 : Dotations subventions, participation : 428 328.77€  
75 : Autres produits de gestion courante : 25 000 €  
002 Résultat de fonctionnement reporté : 300 000 €  
**Total des recettes de fonctionnement : 2 032 528.77€**

**Section d'investissement**

Dépenses d'investissement (y compris restes à réaliser)

10226 : Taxe d'aménagement : 10 000€  
20 : Frais d'étude concessions : 216 600 €  
21 : Immobilisations corporelles : 637 923.49€  
23 : Immobilisations en cours : 500 456.12 €

16 : Remboursement du capital des emprunts et dépôts caution : 140 000€  
041 : intégration des études : 5 151.23€  
45 41 : péril imminent : 15 000€

**Total des dépenses d'investissement : 1 525 130.84€**

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20250425-DEL202525BPC2-DE

S<sup>2</sup>LO

**Recettes d'investissement :**

001 : Résultat d'exécution reporté : 779 438.63€

10 : affectation de résultat, FCTVA sur investissement, taxe d'aménagement : 291 864.20€

13 : Subventions d'investissement : 418 552€

040/28 : opération entre section : 15 124.78€

041 : Intégration des études : 5 151.23

45 41 : Péril imminent : 15 000€

**Total des recettes d'investissement : 1 525 130.84€**

Le Maire propose à l'assemblée de procéder au vote du budget.

Un élu demande le vote à bulletin secret. Madame le Maire valide la demande.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultats des votes : 13 voix pour, 7 voix contre

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget à bulletin secret avec 13 voix pour, 7 voix contre.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 24 avril 2025 ;

Le Secrétaire,

Christiane GAUTHIER



Le Maire,

Magali GUILLOT

